

INSCRIPTION TARDIVE OU DÉROGATOIRE

INSCRIPTION TARDIVE

Pour toute demande d'inscription formulée au delà des dates limites prévues au calendrier, vous devez effectuer une demande d'inscription tardive.

Après avis favorable du responsable de la formation, télécharger le dossier d'inscription administrative et sa notice.

Publics concernés :

- Les primo entrants (nouveaux étudiants) à l'Université s'inscrivant en 1ère année de licence, après le 10 septembre,
- Les étudiants s'inscrivant ou se réinscrivant en licence 1ère et 2ème année après le 29 septembre,
- Les master 1 et 2, après le 13 octobre,

devront télécharger le [formulaire d'inscription tardive](#)

INSCRIPTION DÉROGATOIRE

Pour toute demande d'inscription formulée hors procédure (hors APB, hors dossier de candidature, etc), vous devez effectuer une demande d'inscription dérogatoire.

Télécharger le [formulaire d'inscription dérogatoire](#)

Après avis favorable du responsable de la formation, télécharger le dossier d'inscription administrative et sa notice.

Mise à jour le 15 mai 2019

CONTACT

scocentrale@univ-perp.fr
SEVEOH scolarité centrale
Bât BASE A
52 avenue Paul Alduy
66 860 Perpignan Cedex 9
Tél: 04 68 66 22 95

Horaires d'ouverture au public du 1er décembre au 30 juin :

- Lundi **8:00-13:00**
- Mardi **8:00-12:00**
- Mercredi **8:00-17:00**
- Jeudi **13:00-17:00**
- Vendredi - Fermé

Prendre contact au préalable en période de vacances scolaires ou de jours fériés